



VIRTUAL
BACHELOR'S
DAYS | 21-22 April 2021
from 16.00 to 19.00

bachelordays.uni.lu

- Le Bachelor en Enseignement Musical (BEM) est un programme de **3 années d'études** complètes. Ce programme conduit vers un degré de «Bachelor en Enseignement Musical» délivré par l'Université du Luxembourg.
- Le BEM est un Bachelor attribué aux étudiant(e)s ayant accompli au moins **180 crédits ECTS** dans le programme d'études. La durée normale d'études est de **6 semestres à 30 ECTS** pour chaque semestre (dont **1 semestre obligatoire en mobilité**).
- Le Bachelor en Enseignement Musical est organisé en collaboration avec le Conservatoire de Musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette, le Conservatoire de la Ville de Luxembourg et le Conservatoire de Musique du Nord
- L'Université assure la formation en musicologie et pédagogie musicale (120 ECTS). Les Conservatoires seront en charge de la formation musicale et instrumentale (60 ECTS) ce qui permettra aux étudiant(e)s de continuer leur parcours de formation musicale entamé.

Le programme prépare à l'enseignement musical formel et non formel:

Le BEM permettra aux futurs diplômés

- de briguer un poste dans l'enseignement musical public et privé (Conservatoires, écoles de musique régionales et locales, écoles de musique privées);
- de travailler dans le secteur de l'éducation non formelle (les maisons relais, crèches, maisons de soins, maisons de retraites, centres pénitentiaires, foyers du jour, foyers pour réfugiés, ateliers protégés, ...)
- de s'inscrire par la suite dans un programme de master.

Les compétences à développer au sein du BEM sont identiques à celles du Bachelor en Sciences de l'Éducation (BScE) et sont décrites dans le *Leitbild für den Beruf des Lehrers / der Lehrerin*.

Ce document est basé sur les attentes du MENJE et sur les standards professionnels internationaux et sert de référence pour l'organisation interne du BEM.

Les champs de compétences visées sont regroupés dans 6 domaines:

- médiation ciblée des connaissances de base, des compétences et des méthodes;
- soutien et encouragement du développement d'une personne majeure et socialement responsable;
- diagnostic et évaluation des performances;
- communication, soutien et conseil;
- organisation et développement de l'école;
- auto-réflexion et développement continu des compétences professionnelles.

BEM: articulation entre travail académique et pratique



- Le travail sur le terrain commence dès le premier semestre et s'étend progressivement au cours des semestres suivants. Il comprend des pratiques d'enseignement diverses, des projets pédagogiques et des recherches. Il commence avec une compréhension du contexte d'apprentissage et d'enseignement et évolue au cours des semestres vers une planification de séquences d'apprentissage et d'enseignement à long terme.
- Les responsabilités pour les activités pédagogiques pendant les Temps de Terrain (TdT) sont graduellement élargies.
- Les interactions régulières entre les institutions d'accueil, les conservatoires et l'université contribuent au développement professionnel de chaque intervenant dans les équipes pédagogiques (étudiants, tuteurs, formateurs de terrain).

BEM: structure du programme d'études

Au BEM il y a une alternance entre des modes d'apprentissage divers, notamment des approches centrées sur:

- les enseignants (e.g. cours magistraux);
- la co-construction de connaissances des étudiants (e.g. séminaires, travaux dirigés);
- le travail autonome (e.g. cours individuels);
- projets pédagogiques (avec tutorats);
- des temps de terrain (avec tutorats);
- le portfolio de développement professionnel;
- des activités online.

BEM: structure du programme d'études

1	Musikwissenschaft - <i>Musicologie</i>
2	Musikpädagogik - <i>Pédagogie de l'enseignement musical</i>
3	Allgemeine Didaktik und Methodik - <i>Didactique générale et méthodologie</i>
4	Entwicklungs- und Lernpsychologie - <i>Psychologie du développement et de l'apprentissage</i>
5	Elementare Musikpädagogik - <i>Éveil musical</i>
6	Inklusive & interkulturelle musikalische Bildung - <i>Enseignement musical inclusif et interculturel</i>
7	Kommunikation und Elternarbeit - <i>Communication</i>
8	ICT im Musikunterricht - <i>Informatique musicale et création (TIC)</i>
9	Musik interdisziplinär - <i>La musique dans des contextes interdisciplinaires</i>
10	Formale und non-formale musikalische Bildung in Lux. - <i>Éducation musicale au Lux.</i>
11	Wissenschaftliches Schreiben & Bachelorarbeit - <i>Rédaction scientifique, Bachelor thesis</i>
12	Professionelles Entwicklungsportfolio - <i>Portfolio de développement professionnel</i>
13	Praktikum - <i>Temps de Terrain</i>
14	Hauptfach - <i>Cours principal (Instr./Chant, Solfège, Éveil mus.)</i>
15	Zusatzfächer (A. Kurse) - <i>Cours obligatoires (Cours A)</i>
16	Neben- und Wahlfächer (B oder C Kurse) - <i>Cours secondaires (Cours B) ou optionels (Cours C)</i>

BEM: mobilité (Erasmus)

- Tout étudiant de l'UL est obligé de passer au moins un semestre dans une université partenaire à l'étranger. *(loi du 27 juin 2018, article 36, paragraphe 6)*
- Au BEM, la mobilité a lieu au semestre 5. La mobilité inclut des modules académiques et des cours musicaux.



BEM: spécialisation

Dès le début l'étudiant(e) choisit une spécialisation:

- Cours instrumental ou vocal
- Formation musicale (solfège)
- Éveil musical (EMP)

Selon le choix de la spécialisation les contenus des cours offerts par les conservatoires ainsi que les conditions d'admission au programme d'études diffèrent.

BEM: Conditions d'admission générales

Le BEM a une capacité de 20 places par année d'études.

Conditions d'admission générales:

- Tou-te-s les candidat-e-s doivent être détenteurs d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou d'un diplôme étranger, reconnu équivalent par le MENJE, au moment de l'admission;
- Maîtriser les 4 langues: français (C1), allemand (C1), luxembourgeois (B2) et anglais (B2)
- Rédaction d'une lettre de motivation
- Interview

Contenu de la lettre de motivation:

- CV (max. 225 mots)
- Expériences musicales (max. 400 mots) : Veuillez décrire des moments clés personnels vécus dans le domaine de la musique (p.ex. concours, événements importants, concerts extraordinaires, compositions, expériences personnelles, rencontres marquantes, ...).
- Expériences pédagogiques (max. 400 mots) : Le cas échéant, veuillez décrire vos expériences personnelles dans le monde de l'éducation formelle ou non-formelle, dans le domaine de la musique ou autre (p.ex. moniteur scouts, animateur d'atelier, accompagnateur colonie, enseignant, chœur enfantin, ...).
- Motivation (max. 400 mots) : Veuillez décrire les trois raisons principales pour lesquelles vous choisissez de devenir enseignant-e et ce qui vous fait sentir capable d'enseigner la musique (compétences personnelles, modèle, encouragement,...).
- Perspectives professionnelles (max. 400 mots) : Veuillez décrire votre parcours souhaité dans l'enseignement musical, quelle(s) branche(s) aimeriez-vous enseigner, dans quel contexte (école de musique, crèche, école publique, ...) , quel public (enfants, jeunes, adultes, ...), ... ?

BEM: Conditions d'admission spécifiques

Conditions d'admission spécifiques:

- **Filière «instrument» ou «chant»**

Diplôme « 1er Prix » instrument /chant (min. 50 points)

À défaut du diplôme requis: Audition, épreuve écrite en théorie musicale générale et écoute (dictée), épreuve supplémentaire en harmonie, analyse, ...

- **Filière «formation musicale» (solfège)**

Diplôme « 1er Prix » formation musicale (min. 50 points) et 1^e mention Piano

À défaut du diplôme requis: Audition piano et chant, épreuve écrite en théorie musicale générale et écoute (dictée)

- **Filière «éveil musicale» (EMP)**

« Certificat de la division moyenne spécialisée » en solfège (min. 50 points) et 1^e mention instr. d'accom.

À défaut du diplôme requis: Audition instrument et chant, épreuve écrite en théorie musicale générale et écoute (dictée)

web: <http://bem.uni.lu>

email: admission.bem@uni.lu